LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

UN.E CHARGE.E DE MISSION
ACTION CULTURELLE ET COMMUNICATION
Au sein du service des affaires culturelles

CADRE D'EMPLOI DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS OU ADJOINTS DU PATRIMOINE
Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km2 et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité de la directrice des affaires culturelles, vous serez en charge de favoriser le développement des actions d'éducation artistique et culturelle dans le cadre des orientations politiques et de l'obtention du label « Objectif 100% EAC ». Vous accompagnerez également l'analyse des actions menées sur l'ensemble du territoire dans ce cadre, tout en assurant et en développant la communication destinée à valoriser les initiatives portées par la direction.

MISSIONS

- Coordonner les actions culturelles de la direction telles que la résidence d'artiste photographe, le « biblihautpays » dédié à la poésie, le Prix Echo des Cîmes et la Fête de l'Avent.
- Participer au déploiement de la Micro-Folie mobile Pays de Grasse sur le territoire.
- Réaliser une analyse de l'offre d'Education Artistique et Culturelle (EAC) et en établir l'inventaire dans le cadre du label « 100% EAC ».
- Assurer la promotion des évènements culturels programmés par la direction sur l'ensemble du territoire, en collaboration avec le service communication : Rédaction de contenus pour les plaquettes, flyers et affiches.
- Effectuer la mise à jour des pages culture du site internet de la collectivité, ainsi que des réseaux sociaux.
- Participer aux manifestations organisées par le service des affaires culturelles.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Formation dans le domaine du développement culturel, développement local ou expérience dans un poste similaire,
- Connaissances dans le domaine de la culture, des EAC,
- Maîtrise parfaite des outils bureautiques et des réseaux sociaux,
- Sensibilité aux actions culturelles,
- Capacités rédactionnelles et relationnelles,
- Capacité à travailler en autonomie, de façon partenariale et transversale,
- Capacité d'écoute et de dialoque,
- Sens du service public,
- Permis B indispensable,

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

-Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, horaires modulables (donnant accès à des RTT en fonction du cycle choisi), Comité des Œuvres Sociales, Gare SNCF et parking relais à proximité.

Le recrutement se fera au 1er octobre 2025.

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 27 septembre 2025 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE
57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex
Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr
Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr